

**ARDÈCHE**

## **Le préfet interdit l'usage du feu**

Françoise Souliman, préfet de l'Ardèche interdit l'usage du feu sur l'ensemble du département à partir de samedi 21 mars et jusqu'à nouvel ordre. La préfecture, dans un communiqué, indique qu'elle a recensé depuis le début de l'année une cinquantaine de feux ayant nécessité l'intervention des sapeurs-pompiers. "La plupart de ces feux mettent en évidence une mauvaise appréciation du risque lors de l'usage du feu, le non-respect des règles de sécurité et parfois même le non-respect de la réglementation puisque pour certains, le brûlage des déchets verts est à l'origine du sinistre alors que cette pratique est interdite toute l'année. Dans le contexte de crise, l'ensemble des services de secours doivent être disponibles afin de pouvoir porter secours en priorité à la population, le civisme et le bon sens de tous les citoyens sont nécessaires"